

3^{ème} partie : Crise, fluctuations et interventions des Etats dans le cadre européen

Chapitre 7 : L'intégration économique et monétaire européenne permet-elle de favoriser la croissance et de limiter les fluctuations ?

(Durée indicative 3 semaines ->08/02)

« Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. »

Notions obligatoires : Euro, union économique et monétaire (UEM).

Acquis de première : Banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire.

Notions complémentaires : Intégration économique et monétaire, grand marché, politiques conjoncturelles/structurelles, coordination des politiques économiques, *Europe sociale*, monétarisme, souveraineté, fédéralisme, subsidiarité, triangle d'incompatibilité, contrainte extérieure, dumping fiscal, passager clandestin.

PLAN :

1) L'intégration a débuté par le commerce et la production

- 1.1) Les étapes de l'intégration
- 1.2) Les arguments économiques pour le marché unique

2) Zoom sur l'intégration monétaire

- 2.1) Les arguments économiques pour l'Euro
- 2.2) L'UEM dans le contexte monétaire et financier international (traité dans le Ch 12)

2.3) Succès et échecs de l'Euro

3) L'intégration au milieu du gué : la difficile coordination des politiques économiques sans intégration politique et sociale suffisante

- 3.1) La difficile coordination des politiques économiques
- 3.2) L'insuffisante intégration politique et sociale

SUJETS DE BAC POSSIBLES :

Dissertation (Dossier de 4 documents factuels)

- Quelle est l'importance actuelle de l'UEM dans le contexte monétaire et financier international ?
- Vous analyserez comment la réduction des déficits peut contribuer à sauver l'UEM ?
- Dans quelle mesure la construction européenne a-t-elle favorisé la croissance des pays membres ?
- La construction économique et monétaire a-t-elle favorisé la convergence économique des pays membres de l'UE ?
- En quoi l'exemple franco-allemand illustre-t-il les difficultés de coordination des politiques économiques au sein de l'UEM ?
- Le renforcement de l'UEM peut-il se faire sans « Europe sociale » ?

Epreuve composée Partie 1 (Questions de cours sans document)

- Comment l'UEM renforce-t-elle les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des Etats membres ?
- Pourquoi les Etats membres de l'UEM ont-ils décidé d'intégrer leur économie ?
- Rappelez les principaux avantages de l'adoption d'une monnaie unique.
- Montrez que l'UEM implique une coordination des politiques économiques de ses membres.
- A quel degré d'intégration l'UE se trouve-t-elle actuellement ?

- Quelles sont les principales justifications économiques de la mise en place de l'euro ?
- Quels sont les objectifs économiques visés par les politiques de stabilité des prix de la BCE ?
- Quels risques fait peser sur la zone euro le non-respect des recommandations du *Pacte de Stabilité et de Croissance* par un pays membre ?

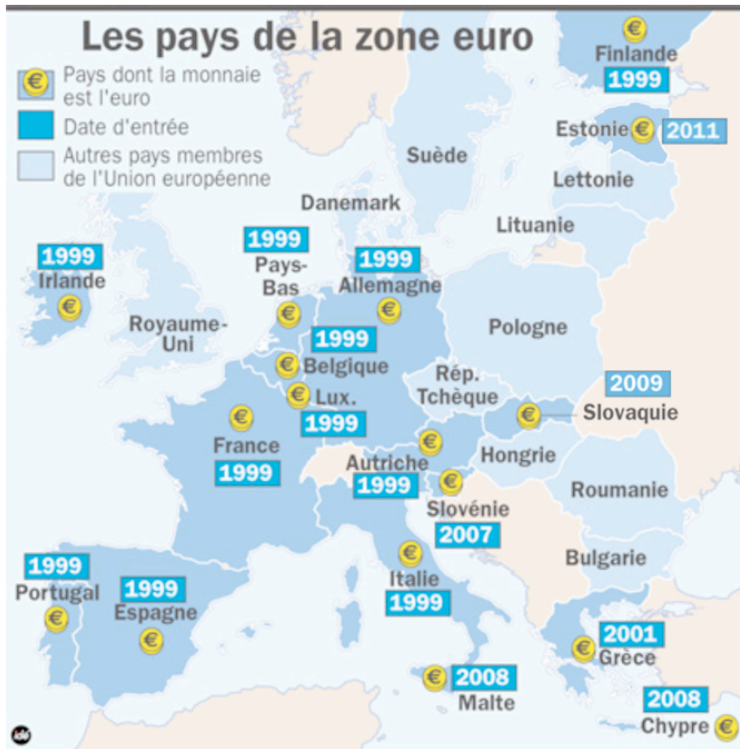
Epreuve composée Partie 3 (A partir du dossier documentaire et de vos connaissances...)

- Analysez les difficultés de coordination des politiques économiques en Europe au cœur de la crise.
- Expliquez les conséquences de l'adhésion à l'UEM pour les pays membres.
- Présentez les caractéristiques des politiques conjoncturelles menées au sein de la zone euro.
- Quels sont les enjeux de l'accroissement du budget communautaire de l'UE ?
- Montrez que les performances économiques de la zone euro, suite à la mise en place de l'UEM, n'ont pas été à la hauteur des effets attendus d'une telle construction.
- L'intégration européenne a-t-elle favorisé les rattrapages économiques ?

1) L'intégration a débuté par le commerce et la production

1.1) Les étapes d'une intégration originale (car unique historiquement)

Document 1 : Les 27 pays de l'Union Européenne et les 17 de la zone €



✍ 1- Parmi les 10 pays appartenant à l'UE mais pas à la zone euro, distinguez ceux qui l'ont choisi de ceux qui l'ont subi.

✍ 2- Qu'est-ce qui distingue ces 2 groupes de pays sur le plan économique ?

Source : Mouvement Européen

Document 2 : Les étapes de l'intégration européenne

1951	Traité de Paris : CECA (communauté européenne du charbon et de l'acier)	1979	Création du Système Monétaire européen (SME) E.C.U.	1997	Traité d'Amsterdam (PSC Pacte de Stabilité et de Croissance : les critères de convergence de Maastricht deviennent des objectifs contraignants de politiques budgétaires des Etats membres pour éviter les comportements de passager clandestin et tendre à la coordination)
1957	6 pays fondateurs : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas	1986	Signature de l' Acte unique européen qui crée le Marché unique (unification circulation des biens et des capitaux)		
1958	Traité de Rome : Création de la CEE (Union douanière cad droits de douanes uniformisés à la baisse, tarifs extérieurs communs).	1990	Convention de Schengen : libre circulation des personnes	1999	Création de l'€
				2002	Mise en circulation des pièces et billets d'€
1962	Début de la PAC (politique agricole commune) Niveau commun des prix des produits agricoles + contrôle des prix, subventions agricoles pour moderniser et développer l'agriculture en Europe.	1992	Signature du traité de Maastricht (qui crée l'UEM/€ + définition des critères de convergence ¹ pour entrer dans l'UEM)	2005	Assouplissement du Pacte de stabilité et de croissance (« non » français au référendum du TCE) : possibilité de dépasser les limites fixées de déficits publics en cas de grave crise ou de récession économique
				2010	Création du FESF (fond de secours aux pays en difficultés financières) et du MES (mécanisme européen de stabilité)
1972	Création du serpent monétaire européenne pour limiter les fluctuations des monnaies européennes entre elles à +/- 2,25%)	1993	Entrée en vigueur du Marché unique	2012	Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) ou Pacte budgétaire européen Ne s'applique qu'aux pays de la zone euro. Instauration de contraintes budgétaires fortes (équilibre ou excédent budgétaire ²) en échange de la solidarité du MES.

¹ ♥ Inflation faible et contenue, déficit public (Etat+Sécurité sociale) < 3% du PIB, dette publique < 60% du PIB

² **Règle d'or budgétaire** à intégrer dans les Constitutions nationales avant 2014.

🌀 **Nota** : il y a toujours un écart plus ou moins long entre l'adoption d'un traité ou d'une convention, et sa mise en application partielle ou complète, d'où des écarts de datation dans les différents documents que vous êtes susceptibles de rencontrer. Ne vous en inquiétez pas, et n'apprenez pas toutes ces dates par coeur, ce qui compte c'est de savoir dans quel ordre s'est opérée l'intégration européenne (ne pas placer l'intégration monétaire avant l'intégration commerciale par exemple).

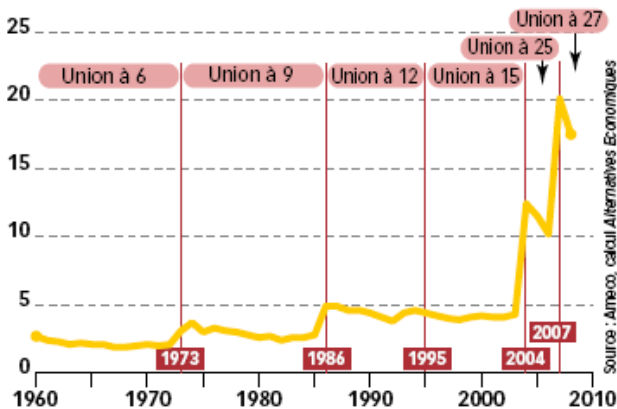
✍️ **3- Stabilisez en jaune ce qui concerne la libéralisation de la circulation des biens et capitaux, en vert celle des personnes, en rose l'intégration par la monnaie, en bleu l'intégration budgétaire.**

Document 3.1 : L'élargissement des 6 aux 27 (de la CEE à l'UE)

1957	1973	1981	1986	1995	2004	2007
France Italie Belgique Allemagne Pays Bas Luxembourg	R.U. Irlande Danemark	Grèce	Portugal Espagne	Suède Finlande Autriche	Chypre Hongrie Lituanie Malte Pologne République Tchèque Slovaquie Slovénie	Roumanie Bulgarie

Par M. Blanchet, Professeur de SES à Grenoble

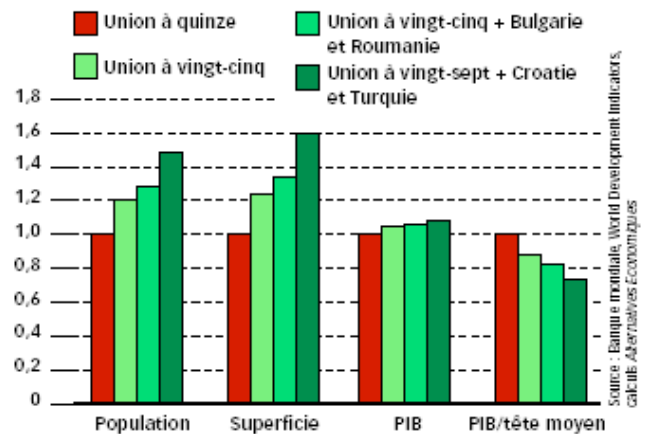
Document 3.2 : Rapport entre le PIB par habitant du pays le plus riche et celui du pays le plus pauvre



Source : Alternatives Economiques Hors-série n° 082 - octobre 2009, http://www.alternatives-economiques.fr/rapport-entre-le-pib-par-habitant-d_fr_art_872_44482.html

✍️ 4- (doc 3.1, 3.2, 3.3) Quelle est la conséquence de l'élargissement sur l'intégration européenne ?

Document 3.3 : Evolution de la taille et de la richesse de l'Union européenne au fur et à mesure des élargissements (UE 15 = 1)



L'élargissement de 2004 a considérablement accru la superficie et la population européennes, mais l'intégration de pays de niveau de revenu relativement faible n'a produit qu'une augmentation très modérée du produit intérieur brut (5 %). Si bien que le niveau de richesse moyen a baissé. Les prochains élargissements accentueront cette tendance.

Source : Amina Lahèche-Révil, économiste au Cepii Alternatives Economiques n° 249 - juillet 2006, http://www.alternatives-economiques.fr/l-elandissement-deux-ans-apres_fr_art_202_23648.html

Document 4.1 : Que pèse l'économie de l'UE dans le monde ?

L'Union européenne, avec douze nouveaux États membres depuis 2004, dispose désormais d'un produit intérieur brut (valeur totale des biens et services produits) plus important que celui des États-Unis (PIB 12 268 387 millions d'euros en 2010) L'UE ne compte que 7 % de la population mondiale, mais ses échanges commerciaux avec le reste du monde représentent environ 20 % du volume total des importations et exportations mondiales. L'Union européenne est le plus grand exportateur au monde et le deuxième importateur. Environ deux tiers du volume total des échanges des pays de l'UE sont réalisés avec d'autres pays de l'UE. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial de l'UE, suivis de la Chine.

http://europa.eu/about-eu/facts-figures/economy/index_fr.htm

Document 4.2 : le poids économique de l'Europe en termes de production en 2010

	Population (en millions)	PIB (en milliards de dollars PPA constants de l'année 2005)
Chine	1 339,7	9 103,6
UE à 27	500,5	13 806,8
Etats-Unis	308,7	13 017
Japon	127,4	3 895,2

Source : OCDE

Document 4.3 : Evolution des flux d'IDE³ entrants et sortants (en millions de \$)

	Flux d'IDE sortants				Flux d'IDE entrants			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Chine	17 000	53 500	43 900	60 100	160 100	175 100	114 200	185 000
Japon	73 545	127 981	74 698	56 276	22 548	24 417	11 938	-1 670
Etats-Unis	414 039	329 080	303 605	351 350	221 166	310 091	158 581	236 227
Total UE 27	1 252 600	962 403	386 789	436 725	856 592	538 747	372 736	302 022
Total OCDE	1 931 682	1 632 647	911 890	1 003 586	1 354 191	1 054 209	661 469	650 445

✍ 5- (doc 4.1, 4.2, 4.3) Que pèse l'économie de l'UE dans le monde ?

1.2) Les arguments économiques pour l'intégration

Document 5 : Les avantages attendus de l'union douanière puis du grand marché

Au départ, l'Europe s'est dotée d'une union douanière qui a été facteur de dynamisme commercial et d'accroissement des interdépendances entre pays européens : développement rapide des échanges entre pays membres et commerce intracommunautaire devenu prépondérant. En France, ce dernier représente aujourd'hui plus de 60% du commerce extérieur. [...] La libéralisation des échanges a franchi une autre étape au milieu des années 1980 avec la mise en œuvre du grand marché intérieur. [...] Les entreprises, grâce à l'ouverture des marchés et à des opérations de concentration, devaient réaliser des économies d'échelle⁴, la libre circulation des capitaux faire baisser le coût du financement. De fait, la logique attendue de cette libéralisation est une logique d'offre compétitive : [elle] se traduit par une baisse des prix, et donc par une augmentation du revenu réel des agents, dont découle une dynamisation de la consommation, de la production, de l'investissement. On attendait de l'intégration une croissance plus forte et ainsi une baisse du chômage. Par ailleurs, cette intégration commerciale visait, selon une logique ricardienne⁵, à encourager une spécialisation dans le cadre du libre-échange permettant une meilleure allocation des ressources, [...] une convergence et une égalisation économique.

René Revol, Dictionnaire de SES, Hachette 2002 cité dans Manuel de SES terminale 2012 Hatier page 119.

✍ 6- Complétez pour retenir :

	Caractéristiques (voir doc. 2 & 7)	Effets attendus
Union douanière		
Marché unique		

✍ 7- Montrez que l'union douanière est une étape préalable au marché unique.

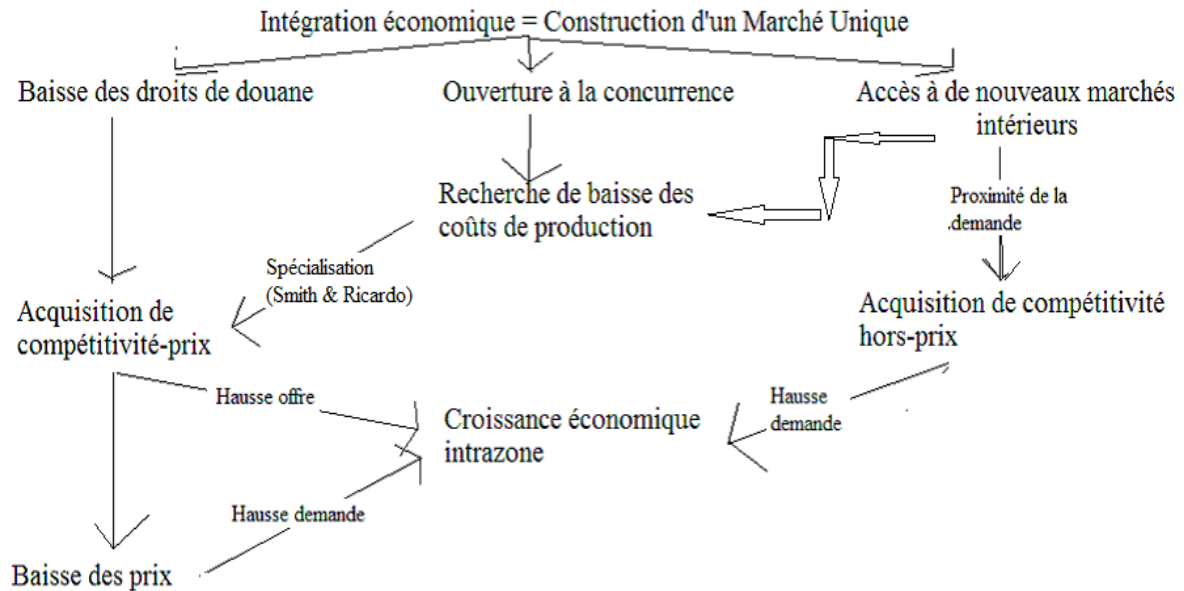
✍ Pour les théoriciens favorables au **libre-échange**⁶, tous les participants gagnent à participer à l'échange. En effet, si deux pays se spécialisent dans deux productions différentes, les deux biens seront moins chers grâce aux **économies d'échelle**. Donc chacun des pays aura accès à chacun des biens produits dans la zone à un prix plus faible. C'est un **gain à l'échange** : bénéfice tiré de l'échange entre individus ou pays spécialisés (tout ces aspects seront étayés dans le chapitre 11 sur le Commerce international).

³ IDE : investissement direct étranger (flux ou stocks internationaux de capitaux à visée productive : implantation à l'étranger, délocalisation, fusions...)

⁴ Une **économie d'échelle** correspond à la baisse du coût unitaire d'un produit qu'obtient une entreprise en accroissant la quantité de sa production. On parlera ainsi d'économie d'échelle si chaque bien produit coûte moins cher à produire lorsque les quantités produites (économies d'échelle par rapport au coût de production) ou vendues (économies d'échelle par rapport au coût de revient) augmentent. Wikipedia

⁵ **Logique ricardienne** : de l'économiste britannique du 19^{ème} David Ricardo (voir Ch11)

⁶ **Libre-échange** : doctrine économique libérale qui prône les vertus de la suppression de tout obstacle au commerce international (suppression des droits de douanes et des réglementations)

Document 6 : Les mécanismes à l'origine des gains de l'instauration d'un grand marché (M. Cotelette)


A savoir Compétitivité-prix et compétitivité hors-prix : Pour une entreprise ou un pays, aptitude à faire face à la concurrence (càd. à gagner des parts de marché) soit par des prix de vente moindre que les concurrents, soit par une meilleure qualité du produit vendu (fiabilité, réputation, distinction). La compétitivité-prix peut être améliorée en diminuant les coûts unitaires de production (meilleure productivité du travail, innovation de procédé, baisse coût du travail, baisse d'impôts) ou en dévaluant sa monnaie (seulement pour les exportations). La productivité hors-prix peut-être améliorée par l'utilisation d'une main-d'œuvre plus qualifiée, par des innovations de produits, par un meilleur marketing, service après-vente...)

✍ 8- Expliquez comment la proximité de la demande permet d'améliorer la compétitivité hors-prix.

✍ 9- Placez les économies d'échelle sur le schéma.

Document 7 : L'Union européenne est composée de plusieurs zones économiques aux fonctions économiques distinctes. Selon l'économiste **Balassa**, une zone géographique peut se transformer économiquement et politiquement en suivant le processus suivant (à la manière de la construction d'un Etat) :

Degré d'intégration				
-				+
Zone de libre-échange ⁷	Union douanière	Marché commun	Union économique et monétaire	Union politique
Abolition des droits de douane dans les échanges de biens et services entre pays signataires	Mise en place d'un tarif extérieur commun	En plus des marchandises (biens et services), les capitaux et les travailleurs peuvent circuler librement.	Les Etats membres harmonisent leurs politiques économiques et sociales et se dotent d'une monnaie commune.	Les Etats se dotent d'institutions politiques communes et harmonisent leurs politiques étrangère et de défense.
Renvoi à la question du commerce international	Renvoi à la question du protectionnisme	Renvoi à la question de la mondialisation en général	Renvoi à la question des effets économiques d'une monnaie et des pouvoirs publics	Renvoi à la question des effets économiques des pouvoirs publics et institutions

Par M. Cotelette

✍ 10- A quel stade d'intégration se trouve la France dans la typologie de Balassa ? L'UEM ?

⁷ Exemple : ALENA (1994, USA, Mexique, Canada), Mercosur (1995 ; Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay + 2 membres associés : Bolivie, Chili).

2) Zoom sur l'intégration monétaire

2.1) Les arguments économiques pour l'Euro

Document 8 : Bref retour sur l'histoire du S.M.I. (à partir du cours de M. Blanchet)

✎ A partir de **1973**, sous l'effet de l'essor des mouvements internationaux de capitaux, les monnaies internationales flottent de fait, c'est-à-dire que les taux de change entre elles ne sont plus fixes mais fluctuent au gré de nombreux paramètres (voir Chapitre 12). La forte volatilité des monnaies qui en résulte (les changes flottants varient fortement) entrave le fonctionnement de la CEE, car les monnaies des pays membres de la CEE fluctuent beaucoup entre elles. Or, au sein d'une union douanière, la variation des taux de change pose des problèmes aux entreprises (paiement à 3 mois, incertitude de facturation des fournisseurs situés hors du pays, dumping monétaire entre les pays membres : chacun dévalue sa monnaie pour regagner de la compétitivité-prix ce qui crée des tensions commerciales là où on voudrait favoriser l'intégration = dévaluations compétitives).

✎ Pour réduire ces tensions, en **1979** est mis en place le S.M.E. (système monétaire européen) par l'adoption de l'**ECU** comme unité de compte commune aux pays de la CEE, l'instauration de cours pivots (instauration de marges de fluctuations restreintes à + ou - 2,25% entre les monnaies des pays de la CEE et l'ECU (**serpent monétaire**). Résultats : stabilisation des taux de change entre les monnaies de la CEE.

Mais en 1992 (pour la £) et 1993 (pour le Franc) on observe des attaques spéculatives qui coûtent chères aux Banques centrales qui dépensent beaucoup (épuisent leurs réserves de change) pour maintenir le cours de leur monnaie dans le serpent dont les bornes sont portées à + ou - 15%.

✎ 11- Qu'est-ce qui a rendu nécessaire l'instauration d'une monnaie unique en plus du marché unique ?

✎ 12- Exercice fictif : Supposons que le taux d'intérêt sur les placements aux Etats-Unis soit de 4% alors qu'il est de 5% dans l'Union européenne. Rayez la mention inutile :

- Les placements internationaux de capitaux vont se diriger vers les [Etats-Unis/l'Union européenne] car le taux d'intérêt y est plus rémunérateur.
- Des \$ vont donc être massivement [vendus/achetés] et les € massivement [vendus/achetés] afin d'opérer les placements dans la monnaie locale.
- L'achat massif d'€ et la vente massive de \$ va donc faire [baisser/augmenter] le « prix » de l'€ par rapport au \$, on appelle cela l'appréciation du taux de change €/\$.
- Les produits fabriqués dans l'Union européenne et vendus aux Etats-Unis vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer/se dégrader].
- A l'inverse les produits fabriqués aux Etats-Unis et vendus à l'Union européenne vont donc voir leur compétitivité-prix [s'améliorer/se dégrader].

♥ On retient de cet exercice fictif que les variations de taux d'intérêt (dus à la politique monétaire), si les mouvements internationaux de capitaux sont libres, ont des conséquences sur le taux de change de la monnaie puis, en conséquence sur la compétitivité-prix des exportateurs.

Politique monétaire → Taux d'intérêt → Mouvements de capitaux → Taux de change → Compétitivité-prix → Solde balance commerciale

Document 9 : Le triangle des incompatibilités de Mundell (facultatif)

Le terme peut paraître abscons. Ce n'est pas autre chose qu'une nouvelle illustration du vieux principe selon lequel on ne peut tout avoir en même temps : boire ou conduire, le beurre ou l'argent du beurre, la vie est pleine de ces aphorismes. En l'occurrence, la politique économique doit faire un choix entre trois objectifs (d'où le triangle) :

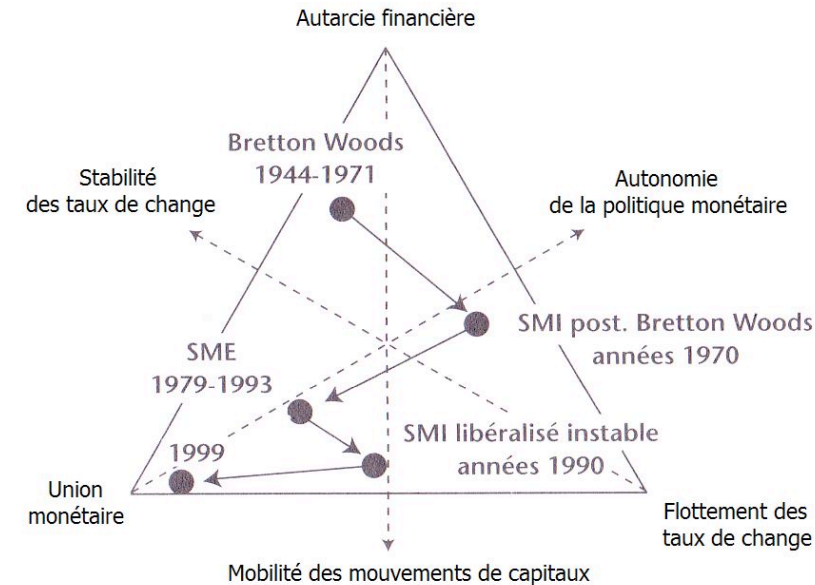
- la stabilité du taux de change, qui assure un horizon économique clair aux entreprises ;
- l'indépendance de la politique monétaire, qui permet de fixer le niveau des taux d'intérêt en fonction des besoins internes de l'économie ;
- l'intégration financière, qui permet d'accéder aux marchés mondiaux des capitaux au meilleur prix.

Un pays peut décider librement du choix de deux de ces trois variables, mais la troisième lui est imposée. Si j'instaure la liberté de mouvement des capitaux et que je souhaite appliquer une politique monétaire différente de celle de mes voisins (par exemple, des taux d'intérêt plus bas), alors je dois me résigner à avoir un taux de change flottant : parce que cette baisse de la rémunération du capital chez moi par rapport à celle qui existe chez mes voisins aura pour conséquence d'engendrer un flux de sortie de capitaux, qui est incompatible à la longue avec l'existence d'un taux de change fixe. C'est ce que font les États-Unis. Si je souhaite avoir un taux de change fixe (exemple des pays de la zone euro [...]), il me faut

renoncer soit à une politique monétaire autonome ([avant la création de l'euro dans le cadre du SME], la France a maintenu des taux d'intérêt élevés pour maintenir le taux de change entre le franc et le mark, plutôt que de les baisser pour soutenir la croissance), soit à la liberté de mouvement des capitaux. La création de l'euro, en supprimant la contrainte de maintenir les taux de change entre pays européens, a redonné de l'autonomie à la politique monétaire définie par la Banque centrale européenne.

Jacques Adda, « Robert Mundell, le premier théoricien de l'euro », Alternatives économiques n°176, décembre 1999

Document 10 : Le triangle des incompatibilités de Mundell (facultatif)



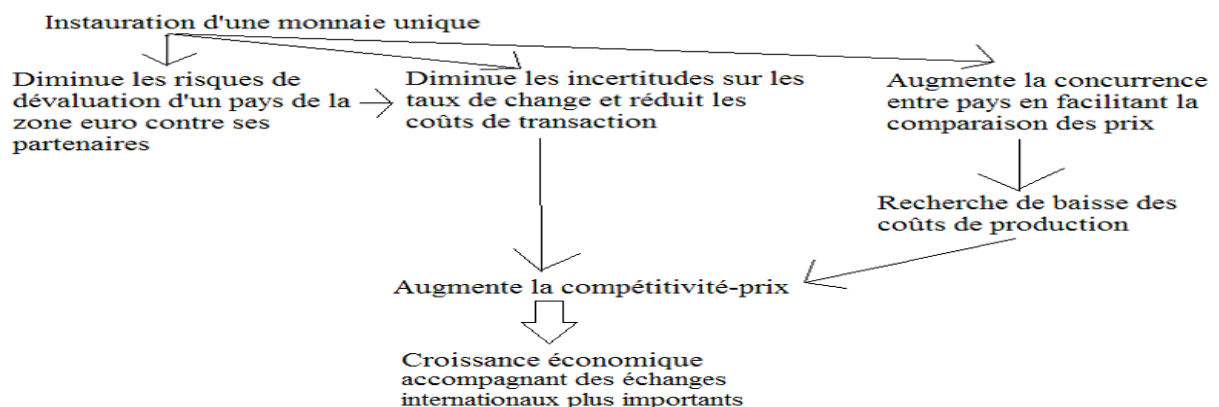
D'après les données de la Banque de France (1998)

Source : Dominique Plihon, « Les taux de change », 5ème édition, La Découverte, Repères, 2010, p. 79.

13- Complétez (oui/non) d'après le document 9 et 10 (on ne peut pas avoir plus de 2 « oui » par ligne) facultatif

Vis-à-vis du reste du monde	Politique monétaire indépendante	Libre circulation des capitaux	Taux de change fixe
France avant SME (1979) et flottement des monnaies (1973)		Non	Oui
France pendant SME		Oui	Oui
France avec l'€		Oui	
Zone €		Oui	
Etats-Unis		Oui	
Chine		Non	

Document 11 : Schéma des avantages de l'€ (Par M. Cotelette)



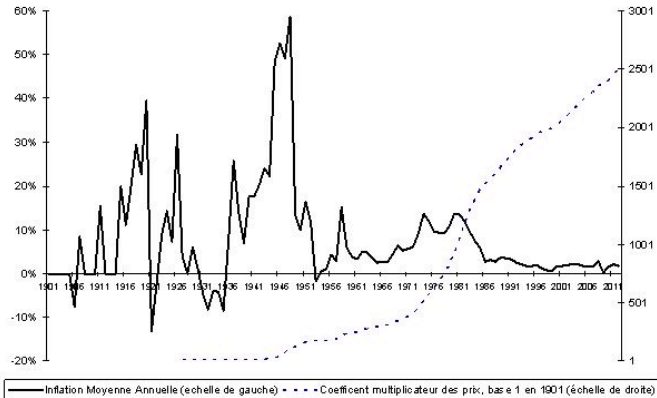
14- Expliquez comment la monnaie unique réduit les coûts de transaction.

15- Expliquez comment la monnaie unique incite à réduire les coûts de production.

✍ 16- Expliquez comment l'augmentation de la compétitivité-prix favorise la croissance.

2.2) Succès et échecs de l'Euro

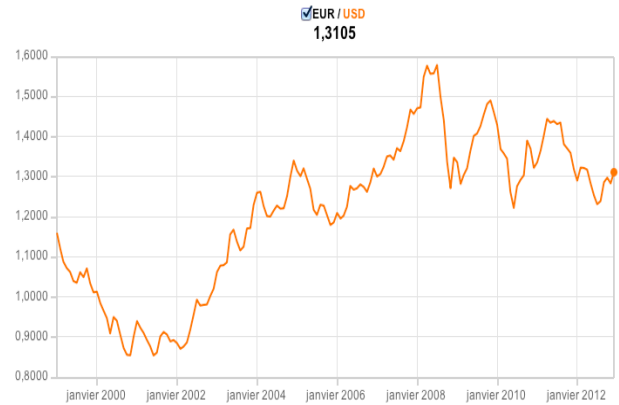
Document 12 : Evolution de l'inflation en France de 1901 à 2012



note : prévisions pour 2011 et 2012

Source : d'après <http://france-inflation.com/inflation-depuis-1901.php>

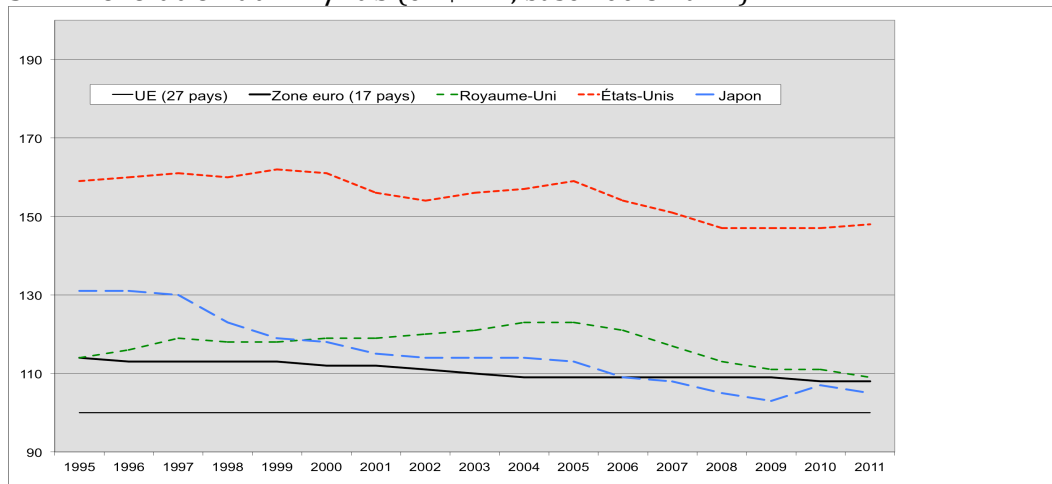
Document 13.1 : Evolution du taux de change €/ \$ de janvier 1999 à janvier 2013



Source : <http://www.oanda.com/lang/fr/currency/historical-rates/>

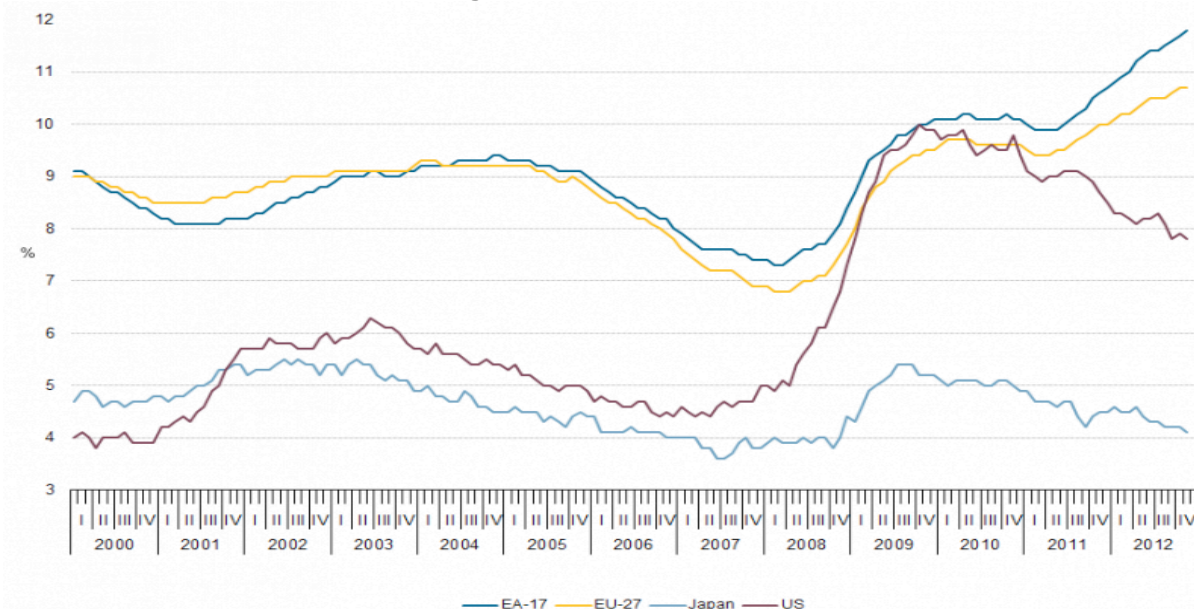
✍ 17- L'évolution du taux de change €/ \$ est-elle favorable à la compétitivité-prix de la zone euro ? Justifiez.

Document 13.2 - L'évolution du PIB/hab (en \$PPA, base 100 UE à 27)



Source : Eurostat (janvier 2013)

Document 13.3 - Evolution du taux de chômage



Source : Eurostat

✍ 18- (Doc 12, 13.1, 13.2, 13.3) : Quels objectifs l'adoption de l'Euro a-t-elle permis d'atteindre ? Justifiez.

3) L'intégration au milieu du gué : la difficile coordination des politiques économiques sans intégration politique et sociale suffisantes

3.1) La difficile coordination des politiques économiques

3.1.1.) L'articulation de la souveraineté nationale et de l'échelon européen

Rappel : les politiques économiques désignent l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour agir sur l'activité économique. On distingue généralement les politiques conjoncturelles (monétaires ou budgétaires de relance ou rigueur, cf. Ch6) des politiques structurelles (politiques règlementaires par exemple : politiques de la concurrence, protection sociale, fiscalité, législation du travail, ...)

Au niveau européen ces politiques sont partagées soit entre les institutions européennes soit au niveau des Etats-membres. Comment se fait la répartition ? Globalement selon la règle du principe de **subsidiarité** : l'action politique doit être située au niveau le plus proche possible des citoyens sauf si l'action y est moins efficace. Par exemples :

- en matière de gestion d'une crèche, il est logique d'établir une législation au niveau local plutôt qu'au niveau européen car la demande de crèches a lieu sur des marchés très situés géographiquement (on ne cherche pas un babysitter à 2 000km de chez nous).
- en matière de réglementation de la chasse aux oiseaux migrateurs, il est logique d'établir une législation au niveau européen plutôt qu'au niveau régional car les oiseaux migrateurs se déplacent sur l'ensemble du territoire européen
- en matière de politique monétaire, il est logique d'établir une politique au niveau européen (la BCE) plutôt qu'au niveau national puisque l'euro est commun à l'ensemble de la zone euro.
- en matière de politique d'urbanisme, il est logique d'établir une politique au niveau municipal et régional plutôt qu'au niveau européen puisque la connaissance du terrain sera meilleure au niveau municipal.

Document 14 : Le partage des compétences entre UE et Etats

Représentation schématique du partage des compétences économiques dans l'UE

Fonction générale	Fonction détaillée	Etats	UE
Allocation des ressources	Régulation des marchés de biens et services	X	XX
	Régulation des marchés de capitaux	X	XX
	Régulation des marchés du travail	XX	X
	Infrastructure, recherche, éducation	XX	X
	Soutien à l'agriculture		XXX
Stabilisation	Politique monétaire et de change		XXX
	Politiques budgétaires	XX	X
Redistribution	Redistribution et protection sociale (fiscalité, revenus de transfert)	XXX	
	Entre pays de l'UE		XXX

Lecture : par convention la somme de chaque ligne est égale à trois « X ».

Source : D'après Philippe Aghion, Elie Cohen, et Jean Pisani-Ferry, « Politiques économique et croissance en Europe », Rapport du CAE n°56, La Documentaire française, 2006

✍ 19- Complétez pour retenir :

Compétence entièrement nationale	Compétences plutôt nationales	Compétences plutôt européennes	Compétences entièrement européennes
-	-	-	-
	-	-	-
	-		

3.1.2.) Les limites de la politique monétaire unique de la BCE face à des chocs asymétriques⁸

🌀 Comment s'organise la politique monétaire dans la zone euro ?

La politique monétaire désigne l'action des pouvoirs publics sur le financement de l'économie et le taux d'intérêt par le contrôle de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. La politique monétaire de la zone euro est prise en charge depuis 1999 par la BCE, basée à Francfort. Son Président est actuellement Mario Draghi qui a succédé à Jean-Claude Trichet en novembre 2011 (mandat de 8 ans).

⁸ Choc d'offre ou de demande qui ne concerne qu'un seul ou quelques pays de la zone euro.

La BCE est la banque centrale gérant la politique monétaire unique pour tous les pays de la zone euro (puisque les pays partagent la même monnaie, c'est la même Banque Centrale qui va contrôler les émissions de monnaie des différents pays). Cf « Triangle des incompatibilités » de Mundell (1972) : il est impossible d'avoir en même temps une politique monétaire autonome, un taux de change fixe et une parfaite mobilité des capitaux.

La BCE est indépendante des gouvernants nationaux et européens afin de préserver la politique monétaire du laxisme supposé des gouvernants qui, pour se faire réélire, seraient prêts à abuser des politiques de relance monétaires au détriment de la stabilité monétaire. La mission prioritaire de la BCE, assurée avec succès, est de maintenir l'inflation moyenne inférieure mais proche de 2% dans la zone euro (cible d'inflation selon la *thèse monétariste*). Cette priorité s'est, jusqu'à présent, traduite par un sacrifice de la croissance et de la lutte contre le chômage, au contraire des Etats-Unis, dont la Banque centrale (la *Federal reserve* dite FED) est moins marquée par le dogme de la stabilité des prix et accepte donc un peu d'inflation pour lutter contre le chômage.

La politique monétaire de la BCE n'a pas joué son rôle de moteur pour la croissance, pour trois raisons :

- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de stimulation de la croissance, pensée comme secondaire
- la mission prioritaire de la BCE de lutte contre l'inflation la détourne d'une mission de contrôle des changes favorable à la croissance économique par les exportations (« € bon marché »)
- la diversité des pays de la zone euro empêche la politique monétaire unique d'être efficace pour tous les pays en même temps, car ces derniers n'ont pas le même taux d'inflation interne :

Document 15 : La diversité des situations financières dans la zone euro

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'intérêt nominal de la BCE	3%	3,25%	4,5%	2,75%	2,5%	2%	2,25%	2,5%	3,75%	4,25%	2%	1%	1,25%
Inflation moyenne de la zone euro	1,1%	2,1%	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,1%	3,2%	0,2%	1,5%	1,3%
Taux d'intérêt réel dans la zone euro	1,9%	1,15%	2,2%	0,55%	0,4%	0,1%	0,05%	0,3%	1,65%	1,05%			
Inflation France	0,5%	1,8%	1,8%	1,9%	2,2%	2,3%	1,9%	1,9%	1,6%	3,2%	0,1%	1,7%	2,2%
Taux réel France	2,5%	1,45%	2,7%	0,85%	0,3%	- 0,3%	0,35%	0,6%	2,15%	1,05%			
Inflation Espagne	6,2%	8,8%	8,4%	7,5%	5,6%	3,6%	2,5%	2,5%	3,6%	5,7%	0,8%	1,8%	2,6%
Taux réel Espagne	- 3,2%	- 5,55%	- 3,9%	- 4,75%	- 3,1%	- 1,6%	- 0,25%	0%	0,15%	- 1,45%			
Inflation Slovénie	/	/	/	/	/	/	/	/	2,8%	4,1%	- 0,2%	2%	2,0%
Taux réel Slovénie	/	/	/	/	/	/	/	/	0,95%	0,15%			

Données BCE, Données FMI, 2011

- ✍ 20- Complétez / calculez les taux d'intérêt réels manquants (rappel : $\text{tx } \hat{i} \text{ nominal} - \text{tx d'inflation} \approx \text{tx d}'\hat{i} \text{ réel}$)
- ✍ 21- Expliquez pourquoi l'inflation varie d'un pays membre à un autre.
- ✍ 22- Dans quels pays la croissance va-t-elle être la plus stimulée ? Dans quels pays l'inflation va-t-elle être la plus combattue ?
- ✍ 23- À l'aide des données du tableau, expliquez pourquoi l'Espagne a connu un boom de l'immobilier au cours des années 2000.

Document 16 : La stratégie non-coopérative de l'Allemagne

Par l'augmentation de trois points de TVA et la baisse de cotisations sociales, l'Allemagne renforcera et amplifiera en 2007 sa politique de désinflation compétitive menée depuis le début des années 2000. En augmentant l'imposition des biens importés et en améliorant la compétitivité-coûts des entreprises allemandes, cette politique non coopérative s'apparente à une dévaluation réelle qui pèsera sur l'ensemble des économies européennes par deux principaux canaux. Le premier permettra à l'Allemagne de renforcer ses gains de parts de marché en 2007 au détriment des autres grands pays européens et notamment de la France. Cette politique allemande devrait entraîner d'ici 2007 une réduction de ses coûts de production de 1,25 % par an alors que dans le même temps ils devraient augmenter de 1,5 % en France. Ce différentiel de coût dégradera la compétitivité française et expliquera intégralement la baisse des parts de marché de l'hexagone (3 points). Le second réside dans une dégradation du pouvoir d'achat des ménages outre-Rhin, contrepartie de l'amélioration de la compétitivité allemande. Les

importations allemandes décéléreront alors avec la consommation. La France étant le principal partenaire de l'Allemagne verra alors sa demande adressée et donc ses exportations diminuer. Au total, cela se traduira par un ralentissement de l'activité dans l'hexagone en début d'année 2007 et viendra amputer de 0,4 point de PIB la croissance française en 2007.

Source : Éric Heyer, Paola Monperrus-Veroni et Xavier Timbeau in L'économie française 2007, La Découverte, Repères, 2006.
<http://ses.ens-lyon.fr/de-la-tva-sociale-a-la-desinflation-competitive-25492.kjsp?RH=6102>

✍ 24- En quoi consiste la politique de « désinflation compétitive » de l'Allemagne ?

✍ 25- Pourquoi cette stratégie est-elle qualifiée de non-coopérative ?

3.2) L'insuffisante intégration politique et sociale

3.2.1.) Le dumping fiscal

Document 17.1 : Evolution du taux de l'impôt sur les sociétés (en %)

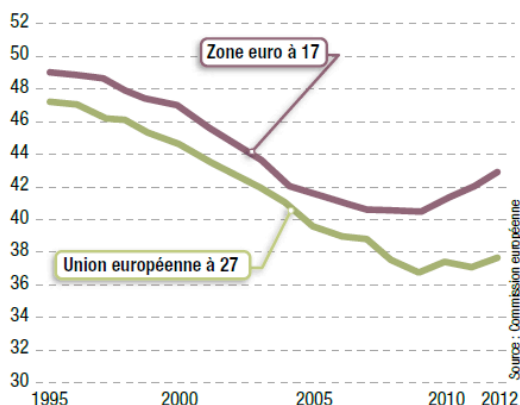
	1995	2000	2005	2011
UE27	35,3	31,9	25,5	23,1
Zone euro 17	36,8	34,4	28,1	25,3
France	36,7	37,8	35,0	34,4
Allemagne	56,8	51,6	38,7	29,8
Irlande	40,0	24,0	12,5	12,5

D'après Taxation and customs union, Commission européenne, 2011 in Manuel de SES terminale Hatier 2012 page 127

✍ 26- (doc 17.1, 17.2, 17.3) : Que constatez-vous ?
 ✍ 27- Selon vous, qu'est-ce qui explique une telle évolution des taux d'imposition en Europe ?

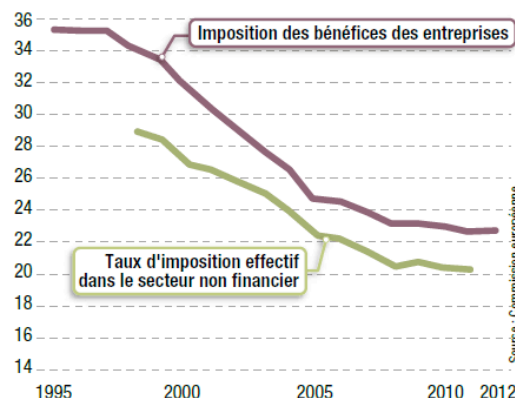
Document 17.2

Taux marginal moyen d'imposition des revenus des personnes physiques dans l'Union à 27 et dans la zone euro à 17 entre 1995 et 2012, en %



Document 17.3

Taux moyen nominal d'imposition des bénéfices des entreprises et taux d'imposition effectif dans le secteur non financier de l'Union à 27 et de la zone euro à 17, entre 1995 et 2012, en %

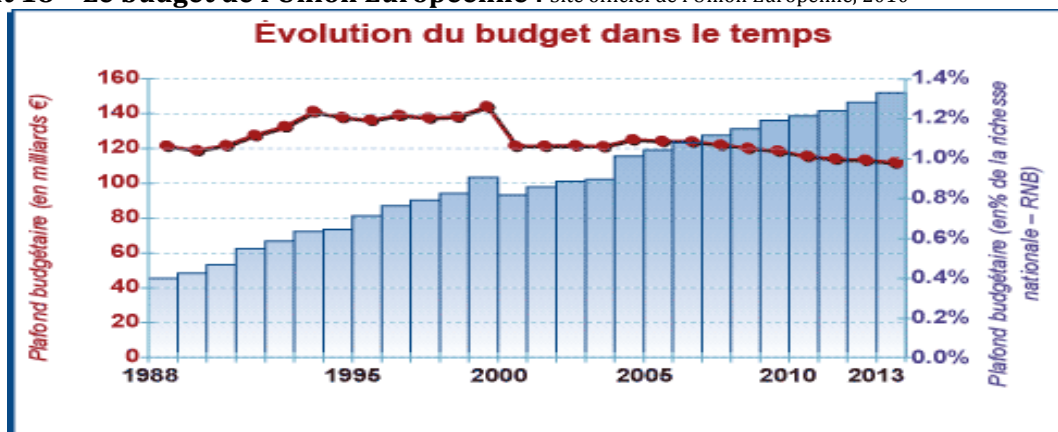


Source : Guillaume Duval *Alternatives Economiques Hors-série* n° 095 - décembre 2012
http://www.alternatives-economiques.fr/les-promesses-decues-de-l-europe-ma_fr_art_1181_61681.html

3.2.2.) L'indigence du budget européen

On vient donc de voir globalement que la politique monétaire de la BCE n'est guère favorable à la croissance économique de la zone euro. Mais on peut alors imaginer que ce sont les politiques budgétaires qui vont servir d'équilibrage. Qu'en est-il ? Etant donné que la politique monétaire de la BCE favorise peu la croissance économique de la zone euro, est-ce les politiques budgétaires de l'UE remplissent ce rôle ? La politique budgétaire désigne l'utilisation du budget d'un pouvoir public (plus ou moins de recettes, plus ou moins de dépenses) pour agir sur l'activité économique. La politique budgétaire est surtout réalisée par les Etats.

Document 18 – Le budget de l'Union Européenne : Site officiel de l'Union Européenne, 2010



L'UE dispose d'un budget de très petite taille : il représente 141,9 milliards d'euros en 2011, c'est-à-dire **1,13%** du PIB de l'UE. Or, dans la majorité des pays occidentaux, le budget de l'Etat représente environ 20% du PIB. En France, en 2008, il était égal à 387,2 milliards d'euros, c'est-à-dire environ **20%** du PIB (égal en 2008 à 1950 milliards d'euros). Conclusion : avec 1% du PIB de l'UE, l'Union Européenne n'a pas les moyens d'agir sur l'économie européenne ! Pourquoi le budget de l'UE est-il si peu important ? Comme la majorité des ressources du budget de l'UE provient de contributions directes des Etats-membres, aucun Etat-membre n'a jugé important d'augmenter le montant du budget de l'UE, préférant rester souverain en matière budgétaire.

3.2.3.) Les politiques budgétaires des Etats-membres sous contraintes du PSC

En plus du budget européen, chaque Etat-membre possède son propre budget et donc sa propre politique budgétaire, qui est une prérogative du gouvernement et des parlements nationaux (et non de la BCE).

Rappel : Quel est le défaut d'une politique budgétaire ?

Comme toute dépense, la politique budgétaire peut conduire à un déficit public et à une dette publique. Le déficit public désigne le besoin de financement annuel (différence entre recettes et dépenses) des administrations publiques. La dette publique est le résultat de déficits successifs ; c'est l'accumulation des déficits ainsi que le service de la dette (paiement des intérêts) qui produisent la dette publique.

Pour répondre à ce risque de dette publique, dans la zone euro, la politique budgétaire des Etats-membres a alors été encadrée par le **Pacte de Stabilité et de Croissance** (voir Doc 2). Selon le PSC défini en 1997, assoupli en 2005 puis renforcé en 2011 dans le cadre de la création du FESF, chaque pays doit désormais respecter les règles suivantes :

- le déficit public d'un Etat membre ne doit pas dépasser 3% du PIB, sauf circonstances exceptionnelles, et son déficit structurel doit tendre pour une moyenne de 5-6 ans vers l'équilibre ou être en excédent. (Avant la crise économique de 2007-2011 5 pays et non des moindres ne respectaient pas le PSC : France, Allemagne, Italie, Portugal et Grèce).
- la dette publique ne doit pas dépasser 60% du PIB, ou bien décroître de manière significative vers cet objectif de 60%.

Document 19 : Déficit budgétaire, dette publique et taux d'intérêt pour les grands pays de la zone euro en 2010

	Dette publique (en % du PIB)	Déficit budgétaire (en % du PIB)	Taux d'intérêt à 10 ans sur les emprunts d'Etat (en %)
Allemagne	83,2	3,3	2,9
Espagne	60,1	9,2	5,4
France	81,7	7,0	3,3
Grèce	142,8	10,5	12,0
Italie	119,0	4,6	4,6
Irlande	96,2	32,4	8,5
Portugal	93,0	9,1	6,5

Source : Eurostat et BCE in Manuel de SES Terminale Magnard 2012 page 80.

✍ 28- Combien de pays respectent le PSC en 2010 ? Pourquoi si peu ?

✍ 29- D'où viennent les écarts en matière de taux d'emprunt des Etats ?

Document 20 : L'interdépendance conduira-t-elle à plus de solidarité ?

L'euro introduit de nouveaux effets externes qu'il est essentiel de prendre en compte et qui relèvent de la mise en commun de la politique monétaire. Les pays membres partagent dorénavant un certain nombre de variables économiques qui agissent comme autant de vecteurs de l'interdépendance entre eux : l'inflation moyenne, le taux de change de l'euro, la balance des paiements de la zone, ou même la politique monétaire commune, dont les canaux de transmission diffèrent entre pays et qui peut de ce fait entraîner des réponses par le biais des politiques budgétaires. [...] Ce partage imposé par l'Union monétaire rend la coordination nécessaire.

L'exemple de l'inflation est sans doute le plus net : la BCE a pour objectif de contrôler l'inflation moyenne de la zone. Si seule la politique monétaire avait un effet sur l'inflation, il n'en résulterait aucun besoin de coordination. Mais ce n'est évidemment pas le cas : les politiques budgétaires nationales, ou les politiques structurelles, affectent les prix nationaux et donc l'inflation moyenne dans la zone euro. Toute politique inflationniste (ou désinflationniste) dans un pays est susceptible d'avoir un impact sur la politique monétaire commune, notamment lorsque ce pays est l'un des grands de la zone. Cette forme d'effet externe est nouvelle, totalement spécifique à l'Union monétaire [...]. Elle est particulièrement importante lorsque des divergences cycliques sont présentes dans la zone, entre des pays connaissant la surchauffe et d'autres un ralentissement économique.

Jacquet & Pisani-Ferry, « La coordination des politiques économiques dans la zone euro : bilan et propositions », *Questions européennes, Rapport du CAE n°27*, 2000

✍ 30- Pourquoi la monnaie unique (politique monétaire) oblige-t-elle à coordonner davantage les politiques budgétaires via le PSC ?

✍ 31- Comment les politiques budgétaires et structurelles nationales affectent-elles le niveau d'inflation ?

Les règles du PSC ont été imposées pour différentes raisons :

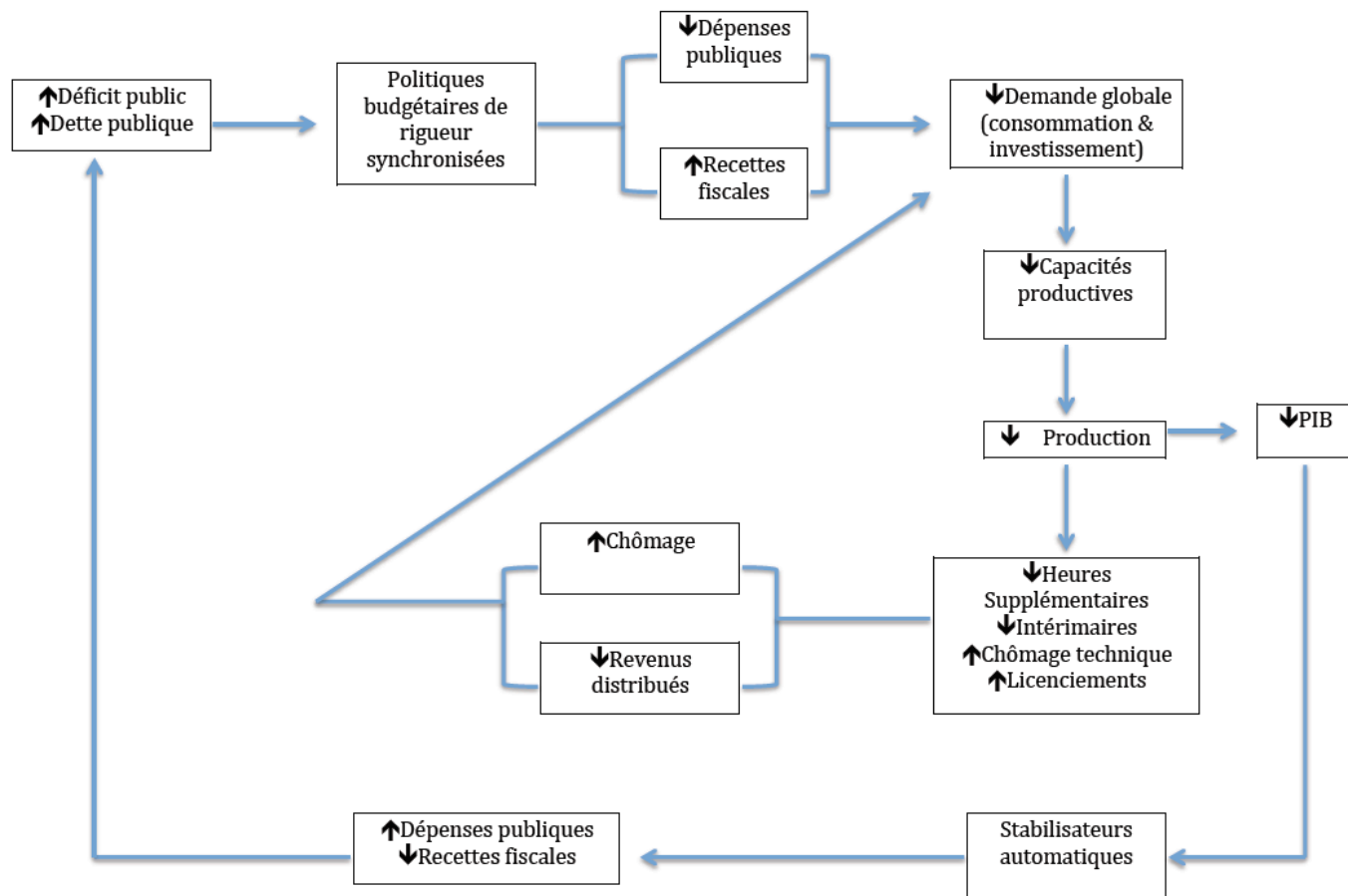
- les politiques budgétaires ont des effets sur les variables monétaires comme les prix et le taux de change. Ils influencent donc la politique monétaire. Pour minimiser cette influence, des règles de déficit public ont été adoptées.
- de plus, les Etats, par le passé, ont pu rembourser leurs dettes en créant de la monnaie. Pour éviter cette création de monnaie source d'inflation, des règles de dette publique ont également été adoptées.
- Ces règles de dette publique ont également de l'importance pour éviter les situations d'insoutenabilité de la dette d'un Etat, source de crise financière européenne. C'est à cela que renvoie la « crise grecque » notamment. Depuis que ces crises sont apparues, une esquisse de solidarité a été mise en place avec le Fonds Européen de Stabilisation Financière (FESF 2011).

Document 21 : Le poids du PSC sur les politiques budgétaires contemporaines

Les Etats membres ont été contraints, du fait de la récession provoquée par la crise financière, de pratiquer des déficits publics massifs pour soutenir l'activité. Ces politiques de soutien budgétaire, pour nécessaires qu'elles soient, ont eu pour conséquence de jeter le discrédit sur la dette souveraine des Etats les plus en difficulté, les contraignant à emprunter au prix fort, et donc à perdre ce qui constituait pour eux un des principaux bénéfices de la monnaie unique. Résultat : tous les Etats sont engagés dans des politiques de réduction des déficits pour revenir dans les clous du pacte de stabilité et de croissance qui limite à 3% du PIB le déficit public. Pour les Etats dont les finances publiques ont le plus dérapé, cela représente un effort de consolidation budgétaire sans précédent sur une période aussi courte. Avec le risque de casser la reprise si la consommation et l'investissement privés ne prennent pas le relais.

Source : Frémeaux, « Finances publiques : une union à solidarité limitée », *Alternatives Economiques HS n°86*, 2010

Document 22 : Les effets pervers des politiques coordonnées de rigueur budgétaire depuis 2010



✍32- À l'aide du schéma, montrez que les politiques de rigueur budgétaires échouent automatiquement à réduire les déficits publics en période de récession.

3.2.4.) La contrainte du PSC fragilise la construction d'une Europe sociale

En raison du PSC, les Etats-membres dans la zone euro sont incités à modifier leurs politiques budgétaires, notamment en réduisant les dépenses publiques (politiques budgétaires de rigueur). A ce titre, l'UE joue sur la protection sociale en Europe et sur la construction d'une Europe sociale⁹. En raison du PSC, les pouvoirs publics ont tendance à abandonner les dépenses *bismarckiennes* de protection sociale au secteur privé (car coûteuses) pour réduire les déficits publics et à se recentrer sur les dépenses *beveridgiennes* (moins coûteuses car ciblées). Il n'y a pas une Europe sociale mais des modèles nationaux de protection sociale avec leur tradition historique propre. Le PSC risque de faire converger les systèmes de protection sociale vers un moins-disant social (NB : idem pour les politiques climatiques).

3.2.5.) Les politiques réglementaires (ou structurelles) sont aussi entravées

Après avoir montré que la politique monétaire de la BCE et que les politiques budgétaires des pays membres de l'UE ont des difficultés à stimuler la croissance économique en Europe, on peut se demander si les politiques réglementaires peuvent palier ces manquements.

La politique réglementaire (politiques structurelles) désigne la promulgation de règles légales ayant un impact sur l'activité économique des entreprises.

Les politiques réglementaires ont un rôle de moyen-long terme à jouer pour favoriser la croissance (rappels ch1) :

⁹ L'Europe sociale désigne l'ensemble des politiques sociales de l'UE. Elles agissent par rapprochement des législations nationales des pays membres grâce à l'action européenne. Elle traite de l'emploi, des conditions de travail et de la protection sociale, de l'égalité homme/femme...

- les pouvoirs publics augmentent la rentabilité des investissements privés en assurant les droits de propriété et en garantissant les brevets, ce qui incite à l'entrepreneuriat et à l'innovation : rôle du **capital institutionnel**
- les pouvoirs publics augmentent la formation de la main-d'œuvre et la santé de la population (services collectifs d'éducation et de santé) : rôle du **capital humain**
- les pouvoirs publics assurent la qualité des infrastructures de télécommunication : rôle du **capital public**
- les pouvoirs publics favorise la R&D : rôle du **capital technologique**

Mais toutes ces interventions de pouvoirs publics sont coûteuses et leur financement entre en tension avec les contraintes du PSC et désormais du TCSG.

Document 23 : Une Europe politique à construire

L'euro a connu au cours du premier semestre de cette année (2010) sa plus grave crise depuis la création de la monnaie unique européenne, en 1999. Cette crise a suscité des inquiétudes sur la stabilité de l'ensemble de la zone euro, voire sur sa pérennité, la presse évoquant même son possible éclatement. Cette crise a des causes économiques, en particulier un niveau d'endettement considérable et des écarts de compétitivité croissants au sein de la zone euro, mais elle traduit aussi les lacunes politiques de la construction européenne. L'Union européenne, historiquement pensée comme une communauté économique, n'est pas suffisamment pilotée. Ce manque d'ambition a fait de l'Union, depuis plus de dix ans, une zone de croissance faible et de chômage élevé.

Les dirigeants européens, qui ont dû réagir dans l'urgence, ont soudainement pris conscience qu'ils ne pouvaient sortir de la crise que par le haut. C'est l'ironie de l'histoire. Ce contexte a créé une nouvelle configuration politique, propice à approfondir la solidarité européenne. À tel point que le renforcement de la gouvernance économique en Europe a davantage progressé en quelques semaines que depuis de longues années.

Bernard-Reymond & Yung, Rapport d'information sur la gouvernance économique européenne, Sénat, 2010

✍ 33- Quelles sont les mesures récentes qui illustrent le renforcement de la solidarité européenne ?

Document 24 : Les leçons de la crise actuelle (crise des subprimes et crise des dettes souveraines)

En conclusion, et malgré le pragmatisme de la BCE, les Européens n'ont pas su tirer les leçons de la crise. La gestion de la crise des dettes publiques grecques, puis irlandaises, a témoigné à la fois de l'incapacité des Etats européens à prévenir les crises, de la lenteur de leurs réactions et, cause de cette lenteur, de leur réticence à appliquer un des principes fondateurs de l'Union : la solidarité. Certes, pressées par la crise grecque, les autorités européennes ont mis sur pied un Fonds de stabilisation en mai 2010 pour faciliter les prêts aux Etats membres en difficulté auprès des marchés financiers. Il n'en reste pas moins que le montant maximal mobilisable par ce Fonds (750 milliards d'euros) est insuffisant par rapport aux dettes publiques qu'il est supposé aider à garantir : la dette publique brute totale de la zone euro lui est dix fois supérieure. Et la somme des dettes de l'Espagne, de la Grèce et de l'Irlande est déjà de l'ordre de 1 000 milliards d'euros. Afin de libérer la zone euro de la pression des marchés financiers, il aurait été plus judicieux d'introduire un système de garantie intégrale des dettes publiques. Au lieu de cela, les Etats européens ont organisé une politique générale d'austérité budgétaire en Europe.

Une des leçons à tirer des épisodes de rigueur intervenus dans l'histoire européenne, au Danemark, en Irlande, en Suède, est que le coût de la rigueur (le déficit d'activité qu'elle engendre) doit être compensé par une dépréciation forte de la monnaie (qui améliore la compétitivité à court terme) et par une baisse, forte elle aussi, des taux d'intérêt. Inutile de dire que l'une et l'autre ne se produiront pas : la zone euro n'a jamais voulu se doter d'une politique de change qui lui permettrait de peser sur la valeur externe de sa monnaie.

J. Creel, « L'Europe n'a pas tiré les leçons de la crise », Alternatives Economiques HS n°88, 2011

✍ 34- Les avancées de l'intégration européenne sont-elles suffisantes d'après Jérôme Creel ?

Document 25 : Le social comme variable d'ajustement économique

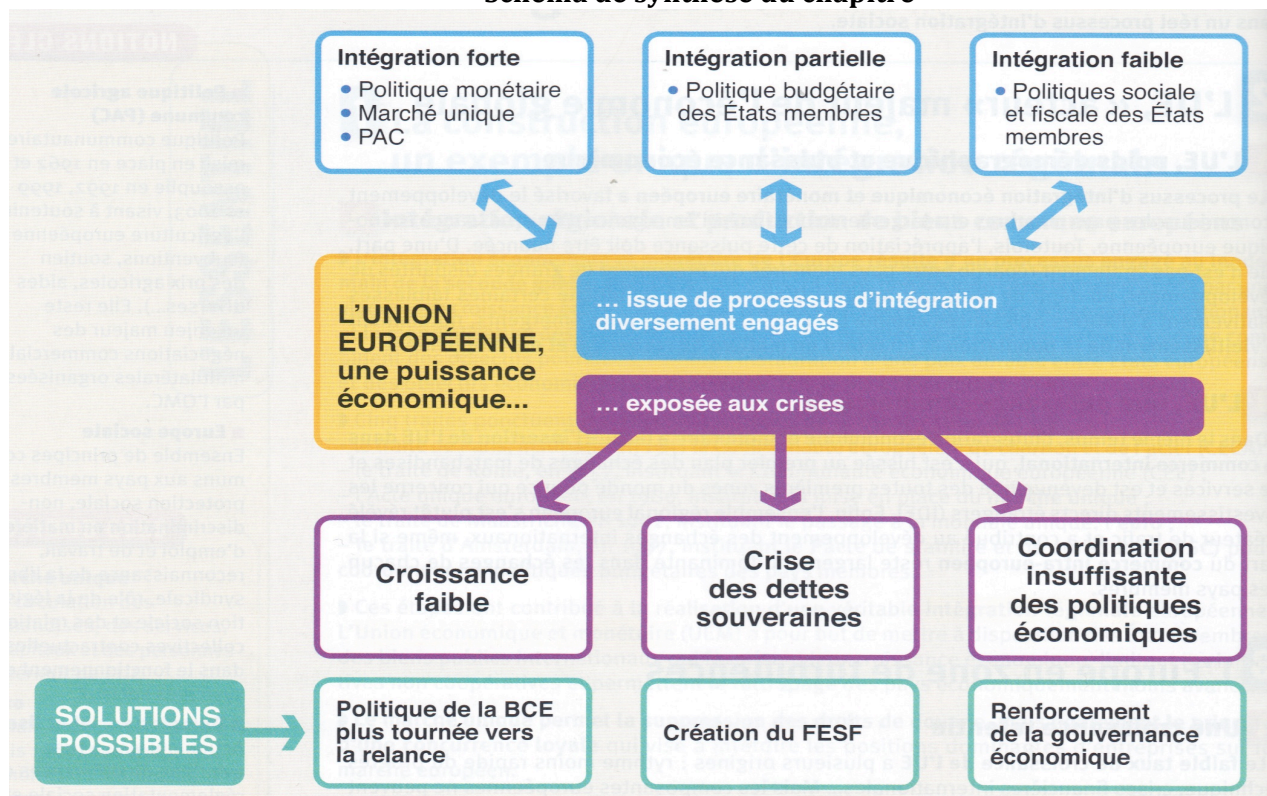
En UEM, la politique monétaire est centralisée au sein de la Banque centrale européenne dont l'objectif est la stabilité des prix. La politique budgétaire est sous la responsabilité des Etats-nations mais fait l'objet d'un encadrement formalisé par le Pacte de stabilité et de croissance qui fixe une norme maximale de déficit budgétaire inférieur à 3% du PIB. La marge de manœuvre des différents Etats est donc singulièrement réduite. Non seulement ils n'ont plus d'autonomie en matière de politique monétaire (disparition des instruments de taux d'intérêt et de taux de change), mais ils perdent en grande partie l'usage de la politique budgétaire. Dans ce contexte, étant donné le faible degré de mobilité de la main-d'œuvre, l'ajustement en cas de choc macroéconomique passera par deux canaux :

- par les conditions salariales directes et/ou indirectes. En d'autres termes, par le taux de salaire et/ou les revenus indirects. Cela revient à remplacer la flexibilité des taux de change face à un désavantage compétitif par un mécanisme de flexibilité salariale. En poussant le raisonnement, les dévaluations sociales se substitueraient aux dévaluations monétaires et le dumping social y trouverait le terrain de son développement ;
- par des variations quantitatives des facteurs de production et, étant donné la faiblesse de la mobilité du travail, l'ajustement se ferait par des variations du chômage.

Source : Manuel de SES terminale Nathan 2012, page 129

✍ 35- Explicitiez le titre du doc.25.

Schéma de synthèse du chapitre



Source : Manuel de SES terminale Nathan 2012, page 132